

Perspectives

Décembre 2013 - n°14

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN

À LA UNE



Les nouveaux locaux
de la CCPN

REPORTAGES



L'OPAH est en
marche

ATELIER RELAIS ET HÔTEL D'ENTREPRISES

Le Pays Naborien soutient le développement économique

www.paysnaborien.com



Sommaire

À la une

3



L'enquête

13-17



Reportages

4-11



La vie de nos communes

18-19



Valmont

Grand angle

12



Folschviller

LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nouveau départ

Depuis le mois d'octobre, la communauté de communes du Pays Naborien a emménagé dans ses nouveaux locaux situés au 10/12, rue du Général de Gaulle à Saint-Avold.



Que de chemin parcouru depuis le 8 avril 1970, date à laquelle le Syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom) occupait un bureau en mairie de Saint-Avold avec un seul employé. Le 1^{er} septembre 2004 a permis une indépendance des services intercommunaux qui se sont installés dans la résidence plein centre à saint-avold. La multiplication des compétences avec toujours la prédominance du développement économique qui porte aujourd'hui ses fruits a obligé le conseil communautaire à transférer dans un premier temps, des services techniques à la zone Europort puis les services administratifs dans des locaux plus adaptés et plus fonctionnels dans l'immeuble sis au 10/12 rue de Gaulle à Saint-Avold. Cet emménagement permettra de répondre à l'évolution de l'intercommunalité dans les années futures.

N°14 - Décembre 2013. Perspectives, le magazine du Pays Naborien. Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. Rédacteur en chef: M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. Ont collaboré à ce numéro : M. Dominique Steichen, M. Robert Berg, Mlle Andrée Cansell, M. Roland Thiel, M. Jean-Pierre Montalbano, M. Gabriel Muller, Mme Marie-Claire Kontzler, M. Jean-Paul Jager, M. Yahia Tlemsani, M. André Bindner, M. Philippe Marchand, M. Gilbert Betti, Mme Mireille Stelmaczyk. Conception éditoriale et graphique : Evicom - 03 87 00 69 29 - evicom@orange.fr - Rédaction : Vivian Peiffer / Guillaume Quignon - Impression : Interprint, Photos : Éric Zell / Evicom - CCPN. Photo de couverture : cabinet d'architecture Nicole Habert. Dépôt légal : à parution.



LE HAUT DÉBIT

Ouvrir le champ des possibles



Le 28 novembre dernier, la communauté de communes du Pays Naborien a inauguré l'installation de la première armoire NRA située à l'entrée de Valmont, du côté du rond-point du Wenheck. Une armoire synonyme de la montée en débit pour les neuf communes du territoire qui seront connectées courant du mois d'avril. Pour l'occasion, l'opérateur Orange, maître d'œuvre du chantier de construction des 17 armoires s'est improvisé maître de cérémonie pour la réunion qui s'en est suivie à la salle polyvalente de Valmont. Moment au cours duquel le maire de Valmont, également vice-président en charge des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de la communauté de communes, a salué le travail des

entreprises de génie civil, parties prenantes dans l'installation des armoires de sous-répartition. Orange en a profité pour rappeler l'intérêt du passage en haut débit permettant à chacune des communes membres de bénéficier d'un minimum de 8 Mo, ouvrant le champ des possibilités, notamment aux offres Triple Play. Certains habitants, proches du NRA (dans un rayon de 800 m), pour-

ront même avoir accès au VDSL, une alternative au FTTH avec un débit allant de 30 à 50 Mo. D'ici février prochain, les communes solliciteront leurs habitants pour des réunions publiques d'information. Des habitants qui devront aussi se renseigner directement auprès de leurs opérateurs pour indexer leur offre par rapport aux nouvelles possibilités du réseau Internet du Pays Naborien.

Glossaire

- NRA : centraux téléphoniques dans lesquels aboutissent les lignes téléphoniques des abonnés, quel que soit leur fournisseur d'accès ADSL.
- VDSL : nouvelle norme qui permet d'augmenter le débit jusqu'à 100 Mo.
- FTTH (fiber to the home, fibre optique jusqu'au domicile) : c'est un réseau de télécommunications qui se termine en fibre optique au domicile de l'abonné.

SEMAINE NATIONALE DE LA MOBILITÉ

Le Pays Naborien récompense ses clients

Lancée en 2002, la semaine nationale de la mobilité a pour but d'influencer de manière durable la résolution des problèmes de mobilité et de transports urbains et d'améliorer la santé et la qualité de vie des Français. Comme chaque année, le service de transports naborien Transavold y a participé. Non sans plaisir.



Ils sont 20 à avoir été récompensés de leur fidélité mais aussi de leur participation au grand concours organisé par le service de transports du Pays Naborien, Transavold, qui a rassemblé plus de 200 participants en septembre dernier. Multipliant les opérations visant à sensibiliser les habitants du territoire à faire du covoiturage, à prendre les transports en commun ou tout autres solutions d'éco mobilité, Transavold propose entre autre une journée de transport à 1 euro. Des prestations reconnues de tous et qui ont permis, pour l'année 2012, à 700 533 voyageurs d'utiliser les cinq lignes de bus du Pays Naborien, tout service confondu. Parmi les heureux élus, Liliane Poirier a été la grande gagnante du concours, en remportant le premier prix qui l'envoie à Center Parcs, pour un week-end, à Hattigny, près de Sarrebourg. Les autres tirés au

sort sont repartis avec coffret cadeau, VTT, bons d'achat, repas gastronomiques, skate-board, paire de rollers, sac de randonnée, casque de vélo, abonnements mensuels ou annuels parmi d'autres nombreux lots. La remise des lots a été organisée en septembre à l'hôtel de ville de Saint-Avold, en présence des délégués de la communauté de communes du Pays Naborien et des représentants de Transavold.

Des nouveautés pour l'écomobilité

Politique d'aménagement et de gestion du territoire et de la ville qui favorise une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement, ainsi que du cadre de vie, l'écomobilité se traduit, par exemple, par une intermodalité des modes de déplace-

ments (train, tramway, voiture, vélo, etc.), une fluidification et une fiabilisation des transports en commun ou encore une sensibilisation et une éducation de la population (éco-conduite, covoiturage, etc). C'est en ce sens qu'une aire de stationnement est en cours de réalisation à proximité du Novotel de Saint-Avold, direction Huchet, qui permettra aux automobilistes de prendre ou de déposer les passagers de covoiturage en toute sécurité. De plus, un site Internet de réservation et de recherche de covoiturage sera bientôt mis en ligne via le site de la CCPN. Enfin, depuis quelques semaines, les habitants de Folschviller et de Valmont jouissent d'une nouvelle desserte de bus pour se rendre au Super U de Valmont (voir ci-dessous), et ce, tous les matins du lundi au samedi. L'écomobilité toujours.



En bref

Une nouvelle desserte pour le Super U...

Suite au déménagement du Super U de Valmont en 2012, le président de la communauté de communes du Pays Naborien, à la demande des deux maires des communes concernées (Folschviller et Valmont), a mis en place une solution de transport qui permet aux habitants du territoire de se rendre dans l'établissement commercial afin d'y faire des achats. Depuis le 2 septembre dernier, Transavold met à disposition un bus tous les matins de la semaine à destination des usagers pour seulement 2 €. Les départs s'effectuent de Valmont (Rond-point du Wehneck) et Folschviller (puits).



... Et une ligne MS1 relookée pour les déplacements transfrontaliers



La ligne de bus transfrontalière MS1 Saint-Avold - Sarrebruck est empruntée par de nombreux voyageurs. Elle aurait disparu s'il n'y avait eu l'initiative de sauvetage coordonnée par l'Eurodistrict SaarMoselle. Grâce au soutien technique et financier du conseil général de la Moselle, du Land de Sarre, de la communauté d'agglomération de Forbach et des communautés de communes de Freyming-Merlebach et du Pays Naborien, la nouvelle ligne, rebaptisée Moselle-Saar, a été modernisée, avec plus de fréquences horaires et la mise en circulation de véhicules confortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des arrêts ont été ajoutés, notamment à l'usine ZF et au lycée franco-allemand de Sarrebruck.

Pour les horaires et les tarifs, consulter les sites internet de l'Eurodistrict SaarMoselle : www.saarmoselle.org ou du conseil général de la Moselle : www.cg57.fr/lestransports/Pages/Sedeplacer/MoselleSaar.aspx.

L'OPAH est en marche

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été officiellement lancée, en octobre dernier, par la communauté de communes du Pays Naborien. Acté pour une durée de trois ans, ce dispositif vise à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement privé ancien grâce à des conseils et des aides financières pour la réalisation de travaux. Un programme qui garantit 3,6 millions d'euros d'investissement. Zoom.



© Dario Sabljak - Fotolia

Mise en place pour aider à la réhabilitation de l'habitat ancien et contribuer à l'amélioration du parc privé, notamment en matière de performances énergétiques, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été officiellement lancée lors du conseil communautaire du Pays Naborien du 17 octobre dernier. L'opération s'applique pour des constructions de plus de quinze ans et, outre le critère énergétique, une intervention peut aussi être sollicitée au motif d'insalubrité ou perte d'autonomie. L'Agence nationale de l'habitat, l'Anah, mettra 1 million d'euros par an et la communauté de communes du Pays Naborien en investira 200 000 euros.

Objectif de 25 % de gain énergétique

En gestation depuis la réalisation d'un diagnostic sur l'habitat et l'élaboration d'un Programme local de l'habitat (PLH) en 2012 pour la communauté de communes du Pays Naborien, l'opération incitera les propriétaires, qu'ils

soient occupants ou bailleurs, à effectuer des travaux de rénovation et de mise aux normes énergétiques – ou d'accessibilité – de leurs logements. Cela représente un investissement total de 3,6 millions d'euros sur trois ans avec un objectif à atteindre de 25 % de gain énergétique par logement par rapport à l'habitation rénovée. La subvention sera allouée aux propriétaires occupant leur logement, pour lequel l'achat n'a pas donné lieu à d'autres financements de l'État, comme un prêt à taux zéro depuis cinq ans. L'action sera basée sur le volontariat, et aucunement imposé au propriétaire. Enfin, le pilotage de cette opération sera effectué par un maître d'œuvre qui n'a pas encore été déterminé.

Le saviez-vous ?

Créées en 1977, les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) contribuent chaque année à l'amélioration de quelque 130 000 logements privés de plus de quinze ans, avec un budget d'intervention de plus de 500 millions d'euros. Pour avoir accès aux aides, les travaux doivent être entrepris dans des logements achevés depuis au moins 15 ans, ce délai peut ne pas être exigé pour les travaux d'accessibilité ou d'adaptation aux besoins des personnes handicapées. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment. Après les travaux, le logement doit être occupé à titre de résidence principale par son propriétaire pendant six ans, ou par le locataire pendant neuf ans. Les propriétaires occupants pourront déposer une demande de subvention auprès des services de l'Anah.

Trois questions à...

Jacques Clément

Responsable de l'Anah au service Habitat de la Direction départementale des territoires



Pourriez-vous préciser le rôle et les missions d'une OPAH ?

L'opération programmée est un dispositif contractuel entre une collectivité, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'État, permettant d'améliorer et de réhabiliter les logements du parc privé. C'est une problématique qui a été identifiée dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) mis en place sur le Pays Naborien. C'est donc un volet opérationnel qui cadre avec les grandes orientations concernant l'habitat qui se sont dégagées dans le cadre du PLH.

Quelles sont les grandes lignes de l'opération qui sera menée sur le territoire de la CCPN ?

C'est agir dans le cadre des priorités qui ont été définies par l'Anah sur le plan national et déclinées d'un point de vue local sur le Pays Naborien. À savoir la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, et contre la précarité énergétique qui concernent, à la fois, le logement locatif et celui des propriétaires occupants. La lutte contre la précarité énergétique s'inscrit d'ailleurs dans le programme national : « Habiter mieux ». Le dispositif concernera également l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap des propriétaires occupants.

Quels sont les critères pour bénéficier de ces aides ?

Les aides concernent exclusivement les logements privés. Pour les propriétaires occupants, ils devront respecter les plafonds de ressources définis par la réglementation et qui ont été élargies depuis le 1^{er} juin 2013. Ainsi près de 4 000 ménages sont éligibles aux aides de l'Anah sur le territoire du Pays Naborien. Les travaux d'économie d'énergie devront générer un gain minimum de 25 % et dans ce cas, bénéficieront d'une prime supplémentaire d'au moins 3 000 €. Une grille d'analyse sera établie par l'opérateur désigné par la communauté de communes pour chaque dossier et qui servira à juger de sa recevabilité. Pour les propriétaires bailleurs, cette même grille d'analyse permettra de déterminer la nature et les taux d'intervention. Pour les travaux d'économie d'énergie, le gain minimum recherché sera de 35 % et donnera lieu dans ce cas à une aide supplémentaire de 2 000 € par logement. Toutes les aides attribuées aux propriétaires bailleurs seront conditionnées à la mise en place d'un conventionnement du logement qui ouvre droit à des déductions sur les revenus locatifs en contrepartie d'un plafonnement du loyer pour des ménages répondant à certaines conditions de ressources (65 % des ménages en Moselle). La mise en œuvre de cette opération devrait contribuer à l'amélioration du confort des logements du parc privé et de la qualité de vie des habitants du Pays Naborien.

Le Multiflux s'installe sur le Pays Naborien



Altwiller, Lachambre, Carling et Diesen. Elles sont quatre. Quatre communes à s'être portées volontaires pour entamer la phase de test du tri multiflux sur le territoire du Pays Naborien. Mis en place par le Sydem (Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est), ce système de tri innovant permet de collecter simultanément plusieurs fractions de déchets, une fois par semaine, dans le même bac roulant, grâce à l'utilisation de sacs de couleur : vert pour les biodéchets, orange pour les recyclables et bleu pour les résiduels. Le concept permet d'engendrer des bénéfices environnementaux. Comment ? Par la mise en place d'une filière de valorisation énergétique et biologique par méthanisation, baptisée Méthavalor, qui valorise 30 % des déchets, limite leur enfouissement et assure la promotion des énergies renouvelables. Comme la chaleur, l'électricité, le biométhane, tous produits à partir des déchets organiques collectés auprès de l'ensemble des foyers répartis dans près de 300 communes du secteur.

Une phase de tests pour un tri optimal

Pour aider les habitants à cerner au mieux l'ensemble des enjeux du tri multiflux, la Communauté de Communes du Pays Naborien a organisé depuis le mois de novembre, un certain nombre de réunions d'informations dans les communes concernées. À cette occasion, les usagers ont découvert une vidéo expliquant de façon pédagogique les différentes

Depuis 1 mois, la Communauté de Communes du Pays Naborien expérimente le multiflux sur quatre de ses communes. Un procédé de tri utilisé aujourd'hui par près de 315 000 habitants sur le territoire de la Moselle. Explications.

consignes relatives au multiflux. Puis ils ont reçu l'équipement nécessaire au nouveau système de collecte : des sacs de couleur pour effectuer le tri (orange, vert et bleu), une poubelle bicompartimentée, un guide de tri multiflux qui énonce toutes les consignes relatives au système, un autocollant d'identification du bac roulant sans oublier une carte individuelle Sydem'Pass (lire encadré). Enfin, il est important de noter qu'au cours de cette phase de tests, les ambassadeurs du tri du Sydem effectuèrent des suivis de collecte afin de vérifier si les ménages ont bien assimilé le multiflux. Un dispositif qui permettra d'assurer un tri correct des déchets à la source et de parvenir à une valorisation optimale.

LE CHIFFRE

534

Soit le nombre de paiements effectués avec TIPI, le procédé de paiement par internet proposé pour la redevance des ordures ménagères du 2^e semestre 2013.

En savoir +

La carte Sydem'Pass

Attribuée gratuitement à chaque foyer, la carte Sydem'Pass permettra à chaque habitant d'être identifié par les services et de se fournir en rouleaux de sacs à la mairie concernée. Un outil indispensable pour devenir un bon trieur multiflux !



ANIMAUX ERRANTS

Rappel à la loi

Code Rural

Article L212-10

Modifié par Loi n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 28



© starush - Fotolia.com

« Les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'Agriculture mis en œuvre par les personnes qu'il habilite à cet effet. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1^{er} janvier 2012. L'identification est à la charge du cédant.

Dans les départements officiellement déclarés infectés de rage, l'identification est obligatoire pour tous les carnivores domestiques.

Les dispositions du premier alinéa peuvent être étendues et adaptées à des espèces animales non domestiques protégées au titre des articles L. 411-1 et L. 412-1 du Code de l'environnement. La liste de ces espèces et les modalités d'identification sont établies par arrêté conjoint des ministres chargés de l'agriculture et de l'environnement. »

Aussi, dans le cadre d'une capture (chiens et chats) ou d'une campagne de stérilisation et de castration (chats) des animaux errants, ils seront déposés à la Pension du Hêtre au Loup sise à Hémilly, étant précisé que les propriétaires des animaux ramassés seront redevables des frais engagés auprès de celle-ci.

OPÉRATION BOUCHONS

Solidarité et entraide

Suite au succès de l'Opération ramassage de bouchons dans les écoles de la CCPN courant du 1^{er} semestre 2013 et fort de l'enthousiasme des écoliers du primaire et des 3,4 tonnes récoltées, les élus de la CCPN souhaitent reconduire cette opération début 2014.

LE CHIFFRE

3 421

Soit le record à battre en kilogrammes de bouchons collectés par les écoles du territoire du 1^{er} mars au 31 mai dernier.



Prêt pour l'accueil d'entreprises

Le Composite Park n'est pas la seule locomotive du développement économique du territoire. La communauté de communes a investi également sur le lotissement artisanal du Grunhof qui compte bien profiter de l'engouement suscité par le Composite Park.



1,9 million d'euros. C'est la somme allouée au lotissement artisanal du Grunhof par la communauté de communes du Pays Naborien. Une enveloppe qui a permis au groupement d'entreprises (Colas/SMTPF/Henry) mandaté par la CCPN et sous la maîtrise d'œuvre de Coreal d'effectuer des nombreux et importants travaux d'aménagement de voiries nécessaires à l'implantation d'entreprises : création d'1 km de voiries conformément au schéma du permis d'aménager pour un lotissement artisanal de 20 ha, mise en place de l'ensemble des réseaux (eaux usées, eaux pluviales et eau potable,

éclairage public, électricité, télécommunications, haut débit, vidéosurveillance, gaz), enfouissement d'une ligne 20 kV, dévoiement d'une conduite d'eau industrielle sans oublier l'aménagement d'espaces verts, la construction d'un bassin de rétention, d'une réserve incendie ainsi qu'une attention toute particulière portée à l'éclairage de la zone avec un système à Led (115 000 euros HT). Au total, pas moins de 34 réunions de chantier ont été référencées pour mener à bien le projet. Le financement de cette opération a été assuré par la participation de

partenaires incontournables comme le FIBM ou le CG57 qui a alloué une subvention de 345 000 euros au Grunhof. Pour qu'un jour le vœu de la communauté de communes puisse s'exaucer : celui de mettre les entreprises dans un environnement de verdure !

LE CHIFFRE CLÉ
1,9 M€

Soit en millions d'euros, la somme investie par la communauté de communes pour l'aménagement du lotissement artisanal du Grunhof.

Trois questions à...

Patrick Funfschilling

Directeur du complexe nautique de la CCPN

Sous giron intercommunal depuis le 1^{er} janvier 2012, la piscine de Saint-Avoid attire chaque année toujours plus de baigneurs. Avec plus de 35 000 entrées sur l'été 2013, la piscine naborienne se porte bien. Entretien avec son directeur, Patrick Funfschilling.



Peut-on dresser un bilan de la saison estivale 2013 ?

Patrick Funfschilling : Le bilan est globalement positif. Nous avons ouvert du 19 juin au 15 septembre dernier, de 10 heures à 19 heures, dimanches et jours fériés et nous avons eu une fréquentation de 35 800 entrées, soit 3 300 de plus que lors de l'été 2012. D'ailleurs, 70 % de cette clientèle provient des dix communes de la communauté de communes du Pays Naborien. Cette année, nous avons ouvert 66 jours sur les 89 que comptait la saison estivale et ce, en raison des bonnes conditions climatiques

Quels ont été les grands moments forts de la traditionnelle fête de la piscine ?

P. F. : Le concert du 14 août, qui a eu lieu à l'Agora de Saint-Avoid, a rassemblé 1 300 personnes autour de chanteurs reconnus comme Zaho, Jessy Matador et une artiste locale comme Lisa, une jeune chanteuse de 14 ans. Le lendemain, jeudi 15 août, pas moins de 2 000 personnes sont venues aux nombreuses activités organisées au complexe nautique. Parmi elles, on peut citer

les nombreuses structures gonflables, mousse party, stands de tatouages, jungle accrobranche, water walk ball, baptême de plongée, beach volley, beach tennis, spectacle pour les enfants... etc. Nous sommes satisfaits de cette deuxième édition fête de la piscine intercommunale.

Des travaux ont été effectués cette année au Complexe nautique. En quoi ont-ils consisté ? Y en a-t-il d'autres prévus en 2014 ?

P. F. : Pour l'année 2013, nous avons installé une nouvelle étanchéité sur les terrasses extérieures et rénové la toiture des bassins intérieurs ainsi que celle de l'ancien restaurant. Nous avons également procédé au changement du dispositif de filtration et de traitement de l'eau des bassins intérieurs, au changement de la banque d'accueil du public (fin 2013) et avons apposé une nouvelle peinture pour les plafonds des vestiaires. Le total des travaux d'investissement pour l'année 2013 se monte à 243 500 euros HT. Enfin, pour 2014, nous prévoyons la réfection du plafond du grand bassin intérieur avec le changement d'éclairage.

La Maison de la Justice et du Droit, guichet judiciaire



Assurer, dans les quartiers des grandes agglomérations, une présence judiciaire de proximité, de concourir à la prévention de la délinquance et à l'aide aux victimes, de garantir aux citoyens un accès au droit, et de favoriser les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien, tel est le rôle de la Maison de la Justice et du Droit de Forbach et du Bassin Houiller. Les MJD sont destinées à permettre le partenariat entre magistrats, élus, policiers, associations et travailleurs sociaux, afin de favoriser les actions de prévention de la délinquance, et mettre en œuvre une réponse adaptée à la petite délinquance par le recours à des mesures alternatives aux poursuites (médiation pénale, rappel à la loi, etc.). Mais aussi de régler les litiges du quotidien (consommation, voisinage, logement) en mettant en place des solutions amiables (médiation, conciliation, etc.) et enfin de permettre au public, et notamment aux victimes, un plus large accès au droit dans

Depuis l'année 2012, la CCPN a adhéré à la maison de la justice et du droit (MJD) de Forbach et du Bassin Houiller. Zoom sur ce guichet judiciaire, mode alternatif de règlements des conflits.

le cadre de permanences gratuites et confidentielles organisées par des avocats ou des conseillers juridiques. La MJD de Forbach et du Bassin Houiller a reçu, en 2012, pas moins de 5 517 personnes, soit le double par rapport à son ouverture, en 2004, dont 1 043 personnes appartenant à la communauté de communes du Pays Naborien.

Différentes permanences d'associations juridiques

Subventionné par l'État via le ministère de la Justice, la communauté d'agglomération de Forbach-Porte de France, le conseil départemental de l'accès au droit, la communauté de communes du Pays Naborien et les communes de Farébersviller, Freyming-Merlebach, Hombourg-Haut et de L'Hôpital, la Maison de la Justice et du Droit de Forbach et du Bassin Houiller a un budget annuel de fonctionnement de 88 000 euros. Coordonnée par la magistrate Véronique Le Berre, présidente du tribunal d'instance de Saint-Avold, la MJD regroupe différentes permanences d'associations d'informations juridiques de proximité et accueille des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers de justice) et des conciliateurs de Justice. Et ainsi tenter de résoudre les conflits des habitants du territoire.

Renseignements : Maison de la Justice et du Droit de Forbach et du Bassin Houiller – 8, avenue de l'Europe
– Quartier du Wiesberg – 57600 Forbach.
Tél. : 03 87 88 66 66 – Fax. : 03 87 88 66 69.



Un pack 2 en 1 pour développer l'activité

INAUGURÉ LE 15 NOVEMBRE 2010, LE COMPOSITE PARK, FER DE LANCE DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN, SERA À NOUVEAU SOUS LES FEUX DE LA RAMPE EN 2014 AVEC L'INSTALLATION SUR LE SITE D'UN HÔTEL D'ENTREPRISES ET D'UN ATELIER RELAIS.



Depuis 2008, on en parle du Composite Park. Le projet qui a démarré par la réhabilitation du bâtiment De Vernejoul présent sur l'ancien site minier, a permis d'initier la démarche de développement autour d'activités innovantes comme la plasturgie et les matériaux composites. Une réhabilitation qui a également vu s'installer une plate-forme de contrôle non destructif (CND) pour matériaux composites développé par Iseetech*, l'Institut de soudure et d'un atelier R&D (Recherche et Développement) du Pôle de plasturgie de l'Est ainsi que l'implantation de l'usine Total Solaire France (Sun Power) dédiée à la fabrication de panneaux solaires. Voilà pour l'historique. Aujourd'hui, pour que le site puisse poursuivre son ascension, la communauté de communes du Pays Naborien – qui a déjà investi 1,3 million d'euros dans une première phase d'aménagement – lance deux nouveaux projets qui verront le jour au cours de l'année prochaine. Un hôtel d'entreprises et un atelier relais qui auront pour objectif d'attirer des entreprises et de favoriser ainsi, l'émergence d'activités à forte

valeur ajoutée autour de la plasturgie. « Si les procédés ne sont pas nouveaux, ils ont déjà fait leurs preuves sur d'autres territoires », précise Cyrille Augsburgier, directeur technique en charge du dossier à la communauté de communes. Et il n'est pas non plus question de les opposer. Car comme le souligne très justement Philippe Carpentier, responsable du FIBM. « La CCPN a tjs soutenu dès le départ la création du Composite Park et continue de le faire à travers la création de l'hôtel d'entreprises et de l'atelier relais. »

Échanger les expériences et générer des courants d'affaires

Alors hôtel d'entreprises et bâtiment

relais, même combat ? Pas tout à fait. L'hôtel d'entreprises s'adresse aux créateurs et aux entreprises en développement, qui n'ont pas forcément besoin d'accompagnement tandis que son homologue de l'atelier relais est davantage orienté vers les entreprises de taille plus importante avec pour objectif principal, la création rapide d'emplois. C'est avant tout une forme d'aide financière à l'immobilier d'entreprise. Cependant, elles partagent une convention d'occupation fixée à 36 mois et la même volonté affichée de turn-over entre les entreprises. « Le but de ces entités est d'accueillir, de mettre le pied à l'étrier et d'accompagner le développement des entreprises du secteur », indique le directeur technique. « Que ce soit l'hôtel d'entreprises ou le bâtiment relais, le but pour la communauté de communes est de permettre aux entreprises passées par ces dispositifs de s'installer sur le territoire et de poursuivre leur ascension. » Ainsi, six sociétés ont d'ores et déjà formulé le désir de s'installer sur le futur hôtel d'entreprises (lire page 12). Des entreprises aux intérêts communs et qui, du fait de leur proximité, vont





Conception : Cabinet d'Architecture Nicole HABERT 57500 SAINT-AVOLD

pouvoir échanger leurs expériences et générer des courants d'affaires.

Constat identique sur le bâtiment relais. Le grand hall de 1 000 m² composé également de bureaux, accueillera la société Compose Tech Industrie qui a besoin de nouveaux locaux en rapport avec l'accroissement de son activité. Compose Tech Industrie (lire notre interview) dont l'activité est étroitement liée au centre de contrôle non destructif et au Composite Park dans sa globalité, pourra à coup sûr échanger avec ses consœurs de l'hôtel d'entreprises aux talents complémentaires.

Tout est donc en place pour que le Pays Naborien trouve sa place sur l'échiquier national, voire international. Car n'oublions pas que notre territoire, à la croisée des chemins, bénéficie à la fois d'une situation géostratégique exceptionnelle (à proximité des principales dessertes autoroutières et des frontières allemandes, belges et luxembourgeoises) et d'un savoir-faire reconnu dans le domaine de la plasturgie. Une double qualité qui servira sans aucun doute à redorer l'image d'une région qui le mérite. Assurément.

Trois questions à...

Laurent Steimetz

Dirigeant de Compose Tech Industrie



Pourriez-vous nous présenter en quelques mots Compose Tech Industrie ?

Créée en juillet 2011, c'est une filiale du pôle de plasturgie de l'est (PPE) dont l'activité est centrée autour de la réalisation de pièces industrielles de petite et moyenne série dans les domaines composites. Forte de huit collaborateurs, l'entreprise est en plein développement.

Quelles sont les applications concrètes de vos produits ?

Notre activité peut, par exemple, consister en la production de coulée de résine chargée qui a une capacité de blindage neutronique dans le domaine nucléaire. Pour faire plus simple, l'activité sert notamment aux emballages de transport de matières radioactives. Les applications liées à notre activité sont multiples dans le domaine militaire notamment (blindage balistique).

Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à intégrer l'atelier relais de la communauté de communes du Pays Naborien ?

Étant filiale du PPE, nous sommes en contact étroit avec la communauté de communes. Le fait d'intégrer l'atelier relais résulte d'un certain nombre de facteurs : en effet, si la situation géographique du site, à proximité des dessertes autoroutières, a bien évidemment été un atout, emménager dans un bâtiment valorisant, à proximité immédiate du Composite Park, répondant aux exigences de nos clients et adapté à la fabrication de produits composites, s'est avéré déterminant. Avec un tel outil, nous espérons doubler notre chiffre d'affaires (900 000 euros actuellement) d'ici trois ans.

Les futures entreprises du Composite Park

Dans le courant de l'année 2014, des entreprises dédiées à la thématique chimie-plasturgie, des bureaux d'études, des plateformes innovantes et des structures académiques vont s'installer sur le Composite Park. Tour d'horizon des sociétés ou laboratoires ayant validé leur installation dans les locaux de l'hôtel d'entreprises du Composite Park.

SOCIÉTÉ NOVALL

Bureau d'études innovant spécialisé en mécanique et mécatronique depuis 1999, la société Novall s'occupe du design industriel à la réalisation du produit fini. Un panel d'expertise qui passe par le conseil, l'étude, le développement et l'industrialisation du produit. Gérée par Ronald Novall, l'entreprise intervient sur des projets diversifiés et de différentes envergures.

SOCIÉTÉ GAMMA POINT

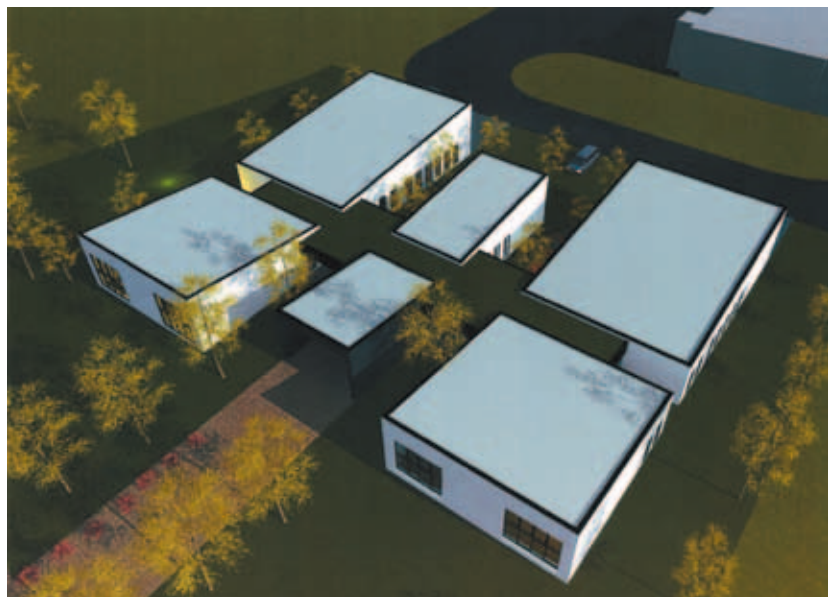
Créée en 2010, Gamma Point est une société de prestations de services dans le domaine de la simulation numérique des procédés en plasturgie. Actuellement situé dans les locaux de l'IUT de Moselle-Est à Saint-Avold, Gamma point, géré par Philippe Klein, répond aux demandes d'études dans les domaines de l'injection, l'extrusion, le thermoformage, le soufflage et les calculs de structures (RDM).

LE PÔLE DE PLASTURGIE DE L'EST

Spécialisé dans la mise en œuvre des polymères chargés et des matériaux composites à fibres longues ou continues et à matrices thermoplastiques ou thermodurcissables, le PPE a souhaité transférer son département « analyse des contrôles » sur le Composite Park car l'augmentation de l'activité du pôle nécessitait de récupérer l'espace actuellement occupé par ce laboratoire sur le site de Saint-Avold.

TITANIUM INNOVATIONS

Société de conseil et d'aide à la fabrication de matériaux innovants, la start-up a été créée en septembre 2008 par Antoine Piscopo. En novembre dernier, l'entrepreneur a reçu le prix de l'entreprise innovante lors de la soirée manager de l'Ageme, et compte commercialiser son épurateur d'air qu'il développe depuis trois ans.



PLATEFORME ISEETECH DE DÉFLECTOMÉTRIE GÉRÉE PAR LA SOCIÉTÉ COMPOSITE INTEGRITY

La société Composite Integrity, dédiée aux contrôles non destructifs de pièces en composites, est le résultat d'une dynamique collaborative engagée par l'Institut supérieur européen de l'entreprise et de ses techniques (ISEETECH) et ses partenaires. Composite Integrity, apporte des solutions adaptées aux problématiques des industriels, grâce à son expertise et à la plateforme de Contrôles non destructifs, unique en Europe.

PLASTINNOV - IUT DE MOSELLE-EST

Plastinnov s'est lancé dans l'installation d'une plateforme de formulation à façon de polymères ignifugés (projet labellisé Iseetech). Le projet, intitulé C-PIA, vise à créer toute la chaîne de valeur de l'ignifugation des matériaux plastiques qui représente un marché à fort potentiel de croissance. Il rassemble tous les acteurs de la recherche et du transfert de technologie lorrains.

La parole à...

Gilbert Pitance

Délégué général du Pôle de Plasturgie de l'Est

Le PPE spécialisé dans les polymères et les matériaux composites a fait une belle année 2012 avec un chiffre d'affaires de 5,6 M. Un bon résultat partagé par ses deux filiales, Composite Integrity installée sur le site de Composite Park et Compose Tech Industrie, en passe de s'implanter dans l'atelier relais à Composite Park à Porcelette.

L'année 2012 fut un vrai succès pour le Pôle de Plasturgie de l'Est. Pourriez-vous nous en détailler les principaux temps forts ?

En 2012, le PPE a réalisé trois embauches, compensant des départs. Notons aussi que le PPE a accueilli 10 stagiaires et apprentis allant du technicien à l'ingénieur. Ce qui est plutôt encourageant dans le contexte économique délicat que nous connaissons actuellement. Le PPE poursuit ses travaux de recherche et développement sur les résines spécifiques (laboratoire commun ARKEMA PPE et projet Résines idéales).

Les commandes à PPE proviennent en majeure partie des industriels de l'aéronautique, de l'armement et de l'automobile ; la réactivité et les compétences du PPE lui permettent de connaître et de satisfaire les demandes des industriels. Cette activité est en hausse constante. Enfin, 2013 a été l'année des récompenses : lors du Salon mondial des Composites qui s'est tenu à Versailles en mars dernier, PPE a obtenu un prix avec Arkema pour les nouvelles résines thermoplastiques, un deuxième avec PSA pour la réalisation d'un véhicule électrique urbain et un troisième avec la société brésilienne MVC. Sans oublier la direction générale de l'Armement qui a récompensé les travaux d'un de nos ingénieurs sur le blindage à travers le prix Chanson.

Compose Tech Industrie, une filiale de PPE, va intégrer le site de Composite Park. Est-ce un aboutissement ?

Cela fait partie des valeurs du PPE : transformer en emplois les résultats des activités R&D par la création de filiales. L'installation de Compose Tech Industrie va doper le Composite Park et former une véritable cohérence « composites et matériaux avancés » avec Composite Integrity. Il y a aussi l'hôtel d'entreprises qui est destinée à abriter des start-up en rapport avec des activités high tech développées par des jeunes entrepreneurs issus de l'Université ou de l'IUT de Moselle est.

Quels sont les projets 2014 du PPE ?

Bien entendu augmenter nos compétences et notre réactivité pour continuer à créer de la richesse et de l'emploi. Nous sommes partenaires d'un grand projet composites dans l'IRT M2P (désigne les instituts de recherche technologique). Initiative de l'État, les IRT sont des passerelles entre la recherche académique et la production industrielle. Sur les sept existants en France, deux sont consacrés aux matériaux : l'un à Nantes, l'autre à Metz. Ce projet a pour principal objectif d'alléger les pièces de structure. Un projet dans lequel le PPE a toute sa place. Car l'industrie automobile doit alléger les masses des automobiles, ce qui induira la réduction des émissions de CO2 (10 kg en moins correspondent à un gain de 1g/CO2 /KM). Notre rôle sera de concevoir de nouvelles pièces avec des matériaux plus légers avec des coûts et des cadences « automobile ». Un défi que nous sommes prêts à relever avec les principaux industriels de la filière automobile. Le démarrage effectif des travaux et des investissements correspondants aura lieu en 2014.



Des «V» pour célébrer les fêtes de fin d'année

LES DÉCORATIONS DE NOËL SONT UNE VÉRITABLE INSTITUTION ET PARFOIS UN CASSE-TÊTE POUR TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE ET DE NAVARRE. À VALMONT, ON A PRIS LE PARTI DE PRIVILÉGIER LA CRÉATIVITÉ, L'ARTISANAL ET LE SYSTÈME D ! PRÉSENTATION.

Les décorations de fin d'année occupent les esprits des membres des services techniques des mois durant. « *Dès le mois de janvier, nous y réfléchissons, indique d'emblée Séverine Fernandez, responsable des services techniques et de l'urbanisme à la mairie de Valmont. Nous mettons surtout un point d'honneur à être original dans notre démarche. Il n'est pas question d'imiter ou de s'inspirer des autres communes.* » Mais de trouver l'idée avec un grand «I». Cette dernière a pris la forme d'un «V» comme Valmont, cela va sans dire. Un objet en aluminium serti de cordons lumineux. Pour parvenir à un résultat digne de ce nom, les essais tout comme les contraintes ont été nombreux. « *Au début de notre réflexion, nous étions partis sur une base en ferraille mais cela s'est vite avéré trop lourd dans la pratique. Nous avons privilégié l'aluminium mais là, il n'y avait aucun moyen de souder l'aluminium car nous n'avions pas d'outil adéquat. Alors, nous nous sommes débrouillés !* » Le résultat, saisissant, est visible rues du Général Becker, du Wenheck et de la Gare sans oublier la Grand' Rue. « *Nous en avons conçu une*



quarantaine. Il faut saluer le travail de l'ensemble du service – 6 agents et 2 apprentis – qui ont pris beaucoup de leur temps pour les fabriquer. » Une équipe à qui l'on doit notamment la fontaine lumineuse en décembre 2010 et les variations sur la thématique du sapin l'année dernière.

Quand originalité rime avec économie

Les «V» ne sont pas les seuls à illuminer les rues de Valmont. Ils sont accompagnés de «Bob». Oui, vous avez bien lu. «Bob». « *C'est le petit nom de notre bonhomme de neige qui est situé sur le rond-point du Wenheck. Un personnage au milieu d'autres décorations : des boules de Noël et un cadeau.* » L'originalité dans le choix et la conception de ces décorations n'a pas grevé le budget de la mairie, loin s'en faut. Bonnes fêtes à tous.

Être chez soi sans être seul



Si vous êtes encore valide et autonome mais souhaitez rompre l'isolement, avoir un cadre de vie sécurisé, accéder à un appartement plus petit, vous faire aider ponctuellement ou profiter des activités en commun, plusieurs types de structures peuvent correspondre à vos besoins. Formule intermédiaire entre le domicile et l'hébergement collectif, des établissements existent sous le nom de «foyer-logement» ou «résidence-appartement». Folschviller dispose d'une telle structure : gérée par l'association AAFPA*, la résidence Sainte-Barbe est installée dans un quartier paisible, au centre de la commune. Le bâtiment moderne, propose des appartements de type T1 bis et T2 non meublés, mais

tous équipés d'une kitchenette et d'une salle de bains à des personnes valides et autonomes, âgées de plus de soixante ans. Ces dernières disposent aussi de locaux communs (salles de réunions, de restauration et d'ateliers) et bien que la structure ne soit pas médicalisée, chacun peut avoir recours aux services extérieurs : médecin, infirmier, aide à domicile. Une résidence, comme il en existe un certain nombre en Moselle, mais qui a fait récemment l'objet de toutes les attentions du dispositif local d'accompagnement (DLA) de Moselle. Mis en place par l'État et la Caisse des dépôts, le DLA s'adresse aux organismes ou associations qui ont la volonté de consolider et/ou de développer leurs activités.

EN CETTE PÉRIODE DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE PROPICES AUX RÉUNIONS FAMILIALES, IL EST AUSSI DE BON TON DE PENSER AUX SENIORS. UNE TRANCHE DE LA POPULATION POUR QUI, LES GESTIONNAIRES DE LA RÉSIDENCE SAINTE-BARBE DE FOLSCHVILLER AMÉLIORENT SANS CESSE LES CONDITIONS DE VIE. EXPLICATIONS.

Mise en place de préconisations

Renforcer l'accueil, c'est la démarche qu'a entreprise l'association gestionnaire à travers le DLA. L'AAFPA a pu s'associer les services de la société EUREVAL qui, en concertation avec le conseil d'administration, la Société Moselis et la Mairie, a entrepris une analyse de la situation actuelle de la Résidence Sainte-Barbe. Cette étude doit aboutir à des propositions concrètes concernant l'amélioration des conditions matérielles liées au confort et à la sécurité des résidents, au renforcement de l'ancrage territorial de la structure, au développement de la communication extérieure et l'amélioration de la situation financière. Parmi les premières actions menées pour dynamiser la résidence : citons entre autres, l'édition d'une plaquette de promotion de l'établissement en partenariat avec Moselis ou encore la volonté intercommunale, appuyée par la Ville de Folschviller, pour disposer d'une nouvelle desserte de bus qui permet aux habitants de la résidence de se rendre au centre commercial Super U. Quelques exemples d'actions qui ont pour objectif de commun de rompre l'isolement de nos seniors.

*Association pour une action en faveur des personnes âgées.

JOYEUSES FÊTES

*Le président et toute l'équipe
de la Communauté de Communes
du Pays Naborien vous
adressent leurs meilleurs vœux
à l'occasion des fêtes de fin d'année !*

